

ECOLE FREUDIENNE DE PARIS

Le Conseil d'administration de l'EFF a été réuni, le dimanche 27 avril 1980 au soir, par le Dr J.Lacan, qui a ouvert la séance en ces termes:

"Ce Conseil, qui est mien, est confirmé d'être celui de l'Ecole. L'année de mon séminaire dit de l'Identification, d'autres soucis que celui de mon enseignement occupaient une part importante de mes auditeurs: soit de me "vider", entre autres, ce qui sans doute les faisait peu aptes à entendre ce que je disais - voire à en prendre note.

Je dirai même que sans Solange Faladé, l'enregistrement en eût été abandonné.

Tellement est vif l'intérêt que l'analyste prend à se situer. C'est ce dont on m'a témoigné aujourd'hui."

Puis, sur proposition du Dr Lacan, un Bureau ainsi composé a été élu à l'unanimité:

Directeur: J.Lacan

Vice-présidente et trésorière: S.Faladé

Secrétaire: E.Laurent

Trésorier adjoint: A.Bailly

De même, le Conseil a confirmé les trois départements existants, et a approuvé la création d'un quatrième, ainsi que la nomination de leurs responsables par le Directeur:

Cartels: M.Ritter

Enseignement: C.Melman

Publications: C.Conté

Travail de la dissolution: J.A.Miller

Le Conseil d'administration a confirmé les résolutions votées à l'unanimité le 19 janvier 1980, donnant en particulier pouvoir au Directoire de convoquer en temps utile une assemblée de dissolution de l'association et de dévolution des biens.

Il a également délibéré sur les questions soulevées par l'actuelle situation de division et ses conséquences.

Le texte du rapport adopté sera adressé aux membres.

Le procès-verbal officiel de l'assemblée du 27 avril permet aux membres de prendre connaissance des résultats du vote ayant conduit à l'élection de la liste présentée par le Dr Lacan.

Paris, le 29 avril 1980